Au Royaume-Uni, le pr®sent communiqu® n'est destin® et ne peut °tre remis qu'à des personnes qui sont (a) des investisseurs professionnels au sens de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (ç ***Financial Promotion Order*** *»), (b) aux « high net worth entities », « unincorporated associations è et autres personnes susceptibles d'en °tre l®galement le destinataire entrant dans le champ d'application de l'Article 49(2)(a) ¨ (d) du Financial Promotion Order.*

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Am®rique. Des valeurs mobili¯res ne peuvent °tre offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act è), ou dans le cadre d'une exemption ¨ cette obligation d'enregistrement. Les actions Legrand n'ont pas ®t® et ne seront pas enregistr®es au sens du U.S. Securities Act et KKR et Wendel n'ont pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionn®e dans le pr®sent communiqu® ou une partie de cette offre aux Etats-Unis d'Am®rique ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis d'Am®rique.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis *d'Am®rique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.*

Toute d®cision d'acheter des actions de Legrand doit °tre effectu®e uniquement sur la base des informations publiques concernant Legrand. Ces informations ne relèvent pas de la responsabilité de Deutsche Bank, Nomura, J.P. Morgan ou KKR et Wendel, et n'ont pas